



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2009-2010

LS

Délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)

Procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2010

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2010
2. Entrevue avec Dr. Jean-Paul Lickes, Directeur adjoint de l'Administration de la gestion de l'eau et Dr. Max Lauff, Chef de Service du Service de la Pêche, Ministère de l'Intérieur, sur la problématique du PCB dans la Moselle
3. Entrevue avec M. Claude Origer, Conseiller de Direction 1ère classe et M. Frank Wolff, Attaché de Gouvernement 1er en rang, Direction de la Nature et des Paysages, Ministère du Développement durable et des Infrastructures, au sujet de la biodiversité dans la Grande Région
4. Préparation de la visite de la délégation à Schengen, le 24 septembre 2010 à 11.00 heures
5. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. Alex Bodry, M. Emile Eicher, M. Fernand Etgen, M. Claude Haagen, M. Mill Majerus, M. Laurent Mosar, M. Roger Negri

M. Claude Frieseisen, Secrétaire général
M. Laurent Scheeck, Administration parlementaire

Excusé : M. André Bauler

*

Présidence : M. Laurent Mosar, Président de la Délégation

*

1. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2010**

Le projet de procès-verbal sous rubrique recueille l'accord unanime de la délégation.

2. **Entrevue avec Dr. Jean-Paul Lickes, Directeur adjoint de l'Administration de la gestion de l'eau et Dr. Max Lauff, Chef de Service du Service de la Pêche, Ministère de l'Intérieur, sur la problématique du PCB dans la Moselle**

Il n'existe pas de politique d'information transfrontalière coordonnée en ce qui concerne la pollution de la Moselle et de la Sarre et, en particulier, la contamination aux polychlorobiphényles (PCB) des eaux de la Grande Région. L'on note des écarts significatifs entre les recommandations de consommation et de pêche émises par les différentes autorités partenaires de la Grande Région.

L'expert de l'Administration de la gestion de l'eau explique les raisons historiques de l'utilisation puis de l'interdiction des polychlorobiphényles. Il insiste tout particulièrement sur les effets nocifs pour l'homme et l'environnement et signale qu'il est quasiment impossible d'éliminer ces substances très difficilement biodégradables. Trente ans après l'arrêt de la production de PCB, les concentrations restent élevées et le PCB s'est largement répandu à travers toute la Grande Région, surtout dans l'hydrosphère. L'élimination du PCB est très coûteuse dans la mesure où il peut seulement être éliminé à des températures dépassant 1 200 degrés. Son élimination est d'autant plus complexe qu'il s'agit de substances dont la répartition est très diffuse et ubiquitaire. Les sédiments qui s'accumulent près des écluses ont d'ailleurs une très grande teneur en PCB et leur processus d'élimination est lui aussi très coûteux.

L'autre expert du Ministère revient quant à lui sur les campagnes d'information du gouvernement. Des études et analyses ont été effectuées pour la première fois entre 2000 et 2003 dans le but d'avertir la population sur la teneur de la Moselle en substances polluantes. Une série de restrictions à l'alimentation ont été émises dès 2003. La dernière recommandation actualisée en 2010 ne varie pas considérablement par rapport aux précédentes (voir document ci-joint), en raison du principe de précaution et de la présence diffuse de ces substances. Même si au cours des dernières années les recommandations des autorités compétentes ont été légèrement assouplies par endroits, les recommandations luxembourgeoises sont plus restrictives que les recommandations émises en Allemagne.

Suite à la demande d'un Député, il est expliqué qu'il est trop tard pour trouver une solution réaliste concernant ce phénomène de pollution diffuse. Des solutions existent pour éliminer les pollutions ponctuelles au PCB, mais leur coût extrêmement élevé ne permet pas non plus de les mettre en œuvre de manière systématique.

Si la production du PCB est désormais interdite, d'autres produits risquent d'engendrer des effets polluants comparables à l'avenir. Ainsi, les tensides perfluorés (PFT) comptent parmi ces nouveaux contaminants potentiellement toxiques pour l'homme et difficilement biodégradables.

Les deux experts confirment ensuite que la plupart des cours d'eau sont

confrontés à des problèmes similaires, même si la pollution de la Moselle reste le principal souci à cet égard. Certaines parties du Luxembourg sont cependant moins exposées, comme par exemple le bassin versant de la Sûre.

3. **Entrevue avec M. Claude Origer, Conseiller de Direction 1ère classe et M. Frank Wolff, Attaché de Gouvernement 1er en rang, Direction de la Nature et des Paysages, Ministère du Développement durable et des Infrastructures, au sujet de la biodiversité dans la Grande Région**

L'expert du Ministère présente l'évolution de la biodiversité au Luxembourg et dans la Grande Région et insiste sur le nombre considérable d'espèces et de plantes en voie de disparition en raison de la transformation de leur habitat naturel. Même s'il existe encore beaucoup d'espace vert au Luxembourg, le mitage pose un problème croissant. En 2007, un plan national pour la protection de la nature a été présenté et les 40 mesures de ce plan d'action sont en train d'être mises en œuvre (cadastre des biotopes, achat de terrains en vue de les protéger, programmes de renaturation, etc). Sur le plan international, le programme « Natura 2000 » permet au Grand-Duché de Luxembourg de s'inscrire dans un réseau de coopération très performant et c'est à ce niveau qu'il existe un grand potentiel de coopération sur le plan de la Grande Région.

L'autre expert revient sur les mesures prises à l'égard des cormorans et les mesures de protection des grenouilles, tout en insistant sur la coopération avec la Lorraine en ce qui concerne ce dernier point. Il note l'importance du monitoring de la biodiversité au Luxembourg afin de suivre l'évolution de la biodiversité et explique que ce système a été mis en place en 2010 dans le but de mettre en œuvre la réglementation européenne visant à assurer la biodiversité par la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages sur le territoire des États membres. Sur le plan de la Grande Région, il devient ainsi possible de comparer des données concernant la biodiversité et de constituer des banques de données internationales.

En réponse à la question de savoir s'il existe une politique d'information du Ministère en matière de biodiversité, comme le fauchage tardif au sujet duquel les citoyens sont souvent mal informés, l'expert du Ministère insiste sur la problématique des pesticides et le travail que le Ministère mène à cet égard en collaboration avec les communes. Il existe une coopération avec les villes de Metz, de Trèves et de certaines villes en Wallonie notamment en vue de comparer les meilleures pratiques. Il n'existe pas de recommandations que le Ministère adresse aux communes. Hormis les panneaux d'information qui ont été mis en place par endroits, une brochure détaillée à destination des communes au sujet de cette problématique est cependant en cours d'élaboration. Dans ce contexte, un Député note l'importance pour le CPI d'émettre une recommandation aux Exécutifs de la Grande Région en ce qui concerne la coopération interrégionale des parcs naturels et les parcs naturels transfrontaliers au sein de la Grande Région.

4. **Préparation de la visite de la délégation à Schengen, le 24 septembre 2010 à 11.00 heures**

La délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Parlementaire Interrégional

rencontrera le Maire de Schengen, M. Roger Weber, le 24 septembre 2010 pour évoquer ensemble les défis qui se posent actuellement au sein de la Grande Région.

Dans la suite des cérémonies officielles qui ont marqué le 25^e anniversaire des accords européens de Schengen en juin dernier, l'objectif de cette rencontre est de nouer des liens plus étroits avec les acteurs communaux luxembourgeois qui contribuent à construire la Grande Région au quotidien.

Les Députés se mettent d'accord sur les détails logistiques de la visite, le lieu de rencontre et le programme de la visite.

5. **Divers**

Un Député signale que la Commission 4 « Environnement et agriculture » qu'il préside se réunira prochainement pour travailler sur les recommandations concernant la biodiversité et la question de la pollution des cours d'eau de la Grande Région en vue de soumettre ces textes aux parlementaires de la Grande Région à l'occasion de la prochaine séance plénière, le 3 décembre 2010.

Luxembourg, le 16 septembre 2010

Le Secrétaire général,
Claude Frieseisen

Le Président,
Laurent Mosar

Le secrétaire,
Laurent Scheeck